Énergie NB fait progresser le projet de combustible propre de Belledune

FREDERICTON (N.-B.) – Énergie NB a franchi deux étapes importantes dans son projet visant à convertir la centrale de Belledune du charbon aux granulés de bois avancés issus de sources durables (biomasse de bois et de chanvre agricole).

À la suite de l'approbation du conseil d'administration d'Énergie NB en août 2026, Énergie NB a signé des ententes avec des fournisseurs canadiens. Ces ententes permettront d'assurer l'approvisionnement en combustible nécessaire à la conversion et à l'exploitation future de la centrale de Belledune. Ces ententes garantissent la majeure partie du combustible requis pour la centrale et constituent une étape importante vers le respect des exigences fédérales relatives à l'élimination progressive de la production d'électricité à partir du charbon, tout en maintenant la fiabilité du service pour les clients.

La conversion aidera Énergie NB à respecter les exigences fédérales relatives à l'élimination progressive du charbon. Elle appuie également l'objectif à long terme de fournir une électricité plus propre aux Néo-Brunswickois et aux Néo-Brunswickoises. Une fois la conversion terminée, la centrale de Belledune deviendra la plus importante source d'énergie renouvelable d'Énergie NB. Aujourd'hui, elle est celle qui produit le plus d'émissions de gaz à effet de serre.

« L'approbation du conseil d'administration et la conclusion des ententes d'approvisionnement nous permettent de passer de la planification à la mise en œuvre du projet, a déclaré Lori Clark, présidente-directrice générale d'Énergie NB. Ces étapes importantes nous donnent confiance pour la suite du projet. Nous poursuivons nos efforts visant à offrir un service fiable pour nos clients, tout en nous préparant à un avenir sans charbon. »

Cette décision fait suite à plusieurs années d'études techniques, d'essais de combustion et de développement du projet. La conversion de la centrale de Belledune aux granulés avancés a été retenue comme l'option privilégiée, parce ce qu'elle permet à la centrale de continuer à fournir de l'électricité au Nouveau-Brunswick, tout en respectant les règlements fédéraux exigeant l'élimination progressive de la production d'électricité à partir du charbon d'ici 2030.

La centrale de Belledune demeure une source importante de capacité de production pour le Nouveau-Brunswick. Le projet permettra à la centrale de poursuivre ses activités au-delà de 2030 tout en soutenant la fiabilité du réseau, la sécurité énergétique et un réseau électrique plus durable. Le passage aux granulés avancés pourrait également favoriser la création d'emplois et la croissance économique dans le nord du Nouveau-Brunswick,

notamment dans les secteurs de la foresterie, de l'agriculture, du transport routier, du transport ferroviaire et du transport maritime.

Le combustible proviendra de chaînes d'approvisionnement canadiennes établies dans les secteurs de la foresterie et de la transformation du bois, ainsi que d'activités agricoles durables. Il devra satisfaire à des normes reconnues en matière de durabilité ainsi qu'aux exigences réglementaires applicables.

Énergie NB continuera de collaborer avec les communautés locales, les titulaires de droits autochtones et les parties prenantes à mesure que le projet progressera. Ces échanges ont contribué à orienter la planification du projet jusqu'à présent et se poursuivront au fur et à mesure que la mise en œuvre avancera et que d'autres étapes importantes seront franchies.

Maintenant que les ententes d'approvisionnement sont en place et que le projet a reçu l'approbation du conseil d'administration, le projet passera à la prochaine phase des activités d'ingénierie, d'approvisionnement et de préparation du site. Cette phase comprendra notamment la poursuite des essais de combustion, la modernisation des équipements et les préparatifs nécessaires à l'exploitation à long terme à partir de biomasse.

« Il s'agit d'un pas en avant important pour ce projet, a ajouté Lori Clark. Il reste encore du travail à faire, mais ces étapes constituent une base solide pour poursuivre notre transition vers une production sans charbon, tout en continuant à fournir l'électricité fiable dont les Néo-Brunswickois et les Néo-Brunswickoises ont besoin. »

Le projet de combustible propre de Belledune devrait permettre à la centrale de poursuivre ses activités au-delà de 2030, tout en préservant une importante source de capacité de production pour les clients d'Énergie NB.

Personnes-ressources pour les médias

Énergie NB
Elizabeth Fraser-McAllister
EFraser-McAllister@nbpower.com

Chapleau BioCarbon
Steve Duchesne
steve@chapleaubiocarbon.com